

DÉCRET N° 2023 – 252 DU 10 MAI 2023
portant nomination au Ministère du Numérique et de
la Digitalisation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-156 du 17 avril 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2021-308 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Numérique et de la Digitalisation ;
- sur** proposition du Ministre du Numérique et de la Digitalisation,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 mai 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Numérique et de la Digitalisation dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de cabinet
monsieur **Djabirou AMADOU**

- Directrice adjointe de la Planification, de l'Administration et des Finances
madame **Tognissè Augustine CAKPO SOGLO**



- Directeur de la Digitalisation
monsieur **Aurèle Hector AGBO**
- Conseiller technique au Suivi des projets et des réformes
monsieur **Houégnon Geoffroy BONOU**
- Conseiller technique au Développement des compétences et de
l'Entreprenariat numériques
monsieur **Bleck YORO**
- Directrice des Systèmes d'Information
capitaine **Dorine HOUNKPE.**

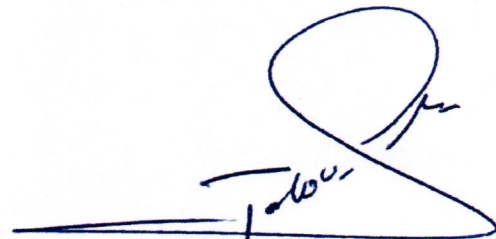
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes les dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 10 mai 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



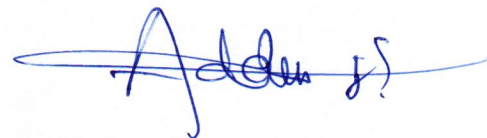
Patrice TALON. -

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre du Numérique
et de la Digitalisation,



Aurelie I. ADAM SOULE ZOUMAROU